

# Tous acteurs

## MUNICIPALES 2020

# #6 DES START-UP DES 5 CONTINENTS DANS NOS CENTRES-VILLES

## 1/ DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les activités économiques de toute nature et les jeunes générations d'entrepreneurs doivent retrouver une place centrale dans les cœurs de ville du territoire, aux côtés de toutes les autres fonctions urbaines, qu'elles soient résidentielles, commerciales, administratives, culturelles...

**Alors, pourquoi ne pas ouvrir leurs portes aux start-uppers des cinq continents** pour qu'ils s'installent sur notre territoire pendant des périodes plus ou moins longues, dans le but d'expérimenter, de développer des solutions innovantes, de créer des synergies économiques ou technologique et aussi de nourrir l'image de **métropole monde** que notre territoire a vocation à incarner ?

Cela implique de **créer un écosystème urbain propice à l'accueil de projets innovants** soit de façon pérenne, soit dans le cadre de projets structurants pour le développement et le rayonnement de notre métropole : logistique urbaine, smart port, santé etc.

Aix-Marseille-Provence pourrait ainsi se convertir en un **laboratoire d'expérimentation « in vivo »**, avec l'implication de start-up installées, des acteurs ciblés (commerces, associations, services publics, TPE/PME...) et de l'individu qui peut être un client, un touriste, un citoyen, un patient...

Cette concentration de start-up pourrait également attirer des **écosystèmes complémentaires** :

- **Financeurs et business angels** intéressés par la présence de jeunes pousses prometteuses...
- **Accompagnement, formation et services administratifs** qui ciblent les startups

... bref, ce projet viendrait booster une dynamique positive basée sur les nouveaux modes de fonctionnement portés par les start-up.

## 2/ POURQUOI ON EN PARLE ET OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Ce projet a émergé à partir quelques constats :

- **La revitalisation de nos centres-villes passe par plus de mixité, de jeunesse, d'expérimentation, d'ouverture au monde** : confrontés à une baisse d'attractivité, nos centres-villes ont besoin d'être revitalisés, réinvestis, réinventés. Même s'il n'existe pas de réponse unique et universelle, on sait que cela passe par un renforcement harmonieux de la mixité, tant en termes d'usages, que de lieux ou de publics permettant de diversifier les fonctions des centres-villes et de les convertir en milieu de vie complet. La présence de start-uppers et de leurs modes de fonctionnement innovants serait un facteur de vitalité économique, culturelle et sociale indéniable.
- Des **filières d'excellence** et un écosystème numérique rassemblés sous **Aix-Marseille French Tech**.
- **Marseille, hub numérique mondial** : notre réseau de câbles sous-marins nous placera en 2021 dans le TOP 5 mondial des plateformes d'échanges et de contenus : c'est un atout pour développer la vocation mondiale d'Aix-Marseille-Provence et c'est un argument fort pour attirer des start-up du monde entier.

Il s'agit donc de faciliter l'implantation d'expertises issues de pays étrangers, en particulier d'Afrique, en exploitant les infrastructures numériques métropolitaines, dont les réseaux qui facilitent les échanges avec l'écosystème d'origine.

Aujourd'hui, **les volontés politiques sur le sujet sont rares**, mis à part la ville de Marseille à travers des objectifs d'occupation de M<sup>2</sup>. Et d'une manière générale, il n'existe pas de stratégie marketing faisant la promotion d'installation dans les centres-villes, qui peuvent souffrir pour certains d'une image négative.

En revanche, plusieurs structures de type « espace de coworking », accélérateurs, principalement issues d'initiatives privées, se sont installées... mais sans lien avec les politiques publiques et sans travail de priorisation de thématiques sur lesquelles le territoire souhaite se positionner en termes d'innovation.

## 3/ COMMENT FONT LES AUTRES ?

D'autres territoires ont pris les devants :

- **Regroupement de start-up dans des locaux réhabilités** (souvent des friches industrielles en périphérie de la ville) - ex : Station F, Euratechnologies, maison de l'IOT à Angers...
- Notion de **bâtiment « Totem »** où sont physiquement regroupés des acteurs de l'innovation / pas de notion de quartier (tel que défini dans le document de Fleur PELLERIN qui préfigurait la French Tech), comme pouvait l'être le « Silicon sentier ».

En revanche, le symbole de **village mondial de start-up** reste une originalité.

## 4/ QUELS PARTIS-PRIS ET PROPOSITIONS CONCRÈTES VOULONS-NOUS POUSSER ?

- Identifier / promouvoir des **thématiques d'excellence par centre-ville** (en fonction du potentiel d'expérimentation par exemple).
- **Mettre en réseau les centres-villes** afin de faciliter les connexions entre les innovations et les écosystèmes concernés.
- **Mettre à disposition du foncier et à aide à la mobilité des personnes.**
- Valoriser les **centres villes comme territoire d'expérimentation et de lieux de vie** pour l'innovation.
- **Faire émerger de nouveaux services** facilitant la complémentarité entre les dirigeants de start-up issus de culture et d'écosystème différents, et l'ensemble des acteurs de l'accompagnement.
- **Accompagner l'installation** des dirigeants sur le territoire (école, formalités administratives, adhésion aux offres business...).
- Mobiliser / proposer une **offre de formation et de recrutement** facilitant l'obtention des compétences nécessaires pour le développement des projets.

## 5/ QUELLES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ?

La mise en œuvre de ce projet pourrait prendre la forme d'un **concours international relayé par des réseaux économiques implantés aux 4 coins du monde** : ambassades de France, Business France, Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'Étranger (CCIFE), CPCCAF pour l'Afrique, l'ASCAME en Méditerranée.

La **création d'un fond alimenté par les collectivités** faciliterait l'installation en centre-ville, l'implication dans des expérimentation, l'accès via les marchés d'innovation, l'accès à la commande métropolitaine.

Les collectivités seront mobilisées, ainsi que les agences de promotion, les collectifs d'entrepreneurs, les pôles de compétitivité, les accélérateurs de start-up, la French Tech, avec les programmes qui facilitent la délivrance de visa pour les étrangers.

### **2020 – 2021** Étape préparatoire

- **Identifier les lieux** susceptibles d'accueillir des projets innovants
- Définir les **propositions de valeur** encourageant l'installation dans un centre-ville, de façon concertée avec l'ensemble des acteurs : collectivités, Etat, collectifs d'entrepreneurs, structures d'accélération existantes...
- **Identifier les thématiques** sur lesquelles les centres-villes se spécialiseraient (ex : le retail, le tourisme, la santé...)
- Mise au point d'**argumentaires commerciaux** pour recruter les projets innovants

### **2022** Lancement opérationnel

- **Organisation de challenges** pilotés par les acteurs publics et/ou les grands comptes privés (avec une phase d'expérimentation réservée aux acteurs installés dans le centre-ville) : **au moins un challenge par centre-ville** impliqué, sur les thématiques retenues.

